

**LES MANUELS SCOLAIRES DE FLE EN
ALGERIE : QUELS TYPES ET COMPOSANTES
LECTORAUX EXIGENT-ILS ?**



HALIMA BOUARI
UNIVERSITE KASDI MERBAH
OUARGLA

Résumé

Du simple déchiffrement à la coopération interprétative, le jeune apprenant algérien développera ses compétences lectorales grâce aux différents genres et types textuels proposés dans les manuels scolaires de FLE.

Mots-clés : compétences lectorales, manuel scolaire, types lectoraux

الملخص

من التهجئة البسيطة إلى الاسهام التأويلي يقوم المتعلم الجزائري في الابتدائي والمتوسط بتطوير كفاءته في القراءة من خلال تناوله لنصوص القراءة بمختلف أجناسها وأنواعها المقترحة في الكتاب المدرسي للغة الفرنسية.

الكلمات المفتاحية: كفاءات القراءة، الكتاب المدرسي، أنواع القراءة.

À l'école primaire, l'enfant est censé bâtir les fondements de ses futurs apprentissages, c'est pourquoi les auteurs des manuels de FLE du 2^e palier ont opté pour des contextes connus des apprenants et regroupés en centres d'intérêt (jeux, vie quotidienne, campagne, contes, animaux, chasse, métiers, voyages, vacances, environnement) pour construire leurs savoirs initiaux. Les textes

choisis ont tous une visée didactique car leurs contenus ont pour but de construire chez l'apprenti-lecteur une compétence lectorale savante à l'aide des savoirs transmis. Dans ce choix, les didacticiens insistent sur ce que ZARATE appelle la qualité informative dans les textes littéraires et non littéraires. Ce critère les mène à proposer des textes, qui outre leur exactitude, leur simplicité et vérification facilitent leur rétention, ils :

- Contiennent des points de vue basés sur des réalités sociales (textes environnementaux, faits-divers).
- Représentent des situations conflictuelles se présentant à des lectures multiples (textes littéraires en prose ou en vers).
- Présentent «*des indices linguistiques valorisant ou dévalorisant le comportement d'un groupe social*»¹.
- Mettent en valeur les usages des objets (textes descriptifs, injonctifs).

Cette qualité informative inculque chez l'apprenant un savoir qu'il doit s'approprier à condition de posséder un niveau de langage correct dans toutes ses composantes : morphosyntaxique, métaphorique et au niveau de la compréhension. Il faut également qu'il possède des compétences mnésiques et attentionnelles qui continueront à se développer grâce à l'apprentissage de la lecture.

De là, l'élève est censé apprendre à lire via différents genres et types discursifs en vue de pouvoir construire une signification à ce qu'il lit. Dans cette perspective, nous pouvons lire sous la plume de GOMBERT que

« [...] la signification n'est pas donnée par le texte dont elle serait simplement extraite, elle est construite par le lecteur et varie donc avec autant en fonction de la base de connaissance

et des stratégies du lecteur-compreneur qu'en fonction de l'information apportée»².

Il est à noter dans ce cadre que la lecture n'est qu'une pratique de culture ; elle est un aspect important dans la vie intellectuelle et sociale en exigeant une mémorisation car tout texte pédagogique vise à être aussi bien compris que mémorisé pour laisser une trace dans l'esprit de l'apprenant. La culture dont il est question, est le fruit d'un parcours scolaire et le rapport au texte se construit par expérience au cours de laquelle l'apprenti-lecteur est appelé à créer le sens du texte même si dans notre cas (2^e et 3^e paliers) l'autonomie est limitée au texte qu'il doit comprendre selon notre expérience de dix ans à l'école primaire.

Avant d'aborder la lecture, à savoir ses types et ses composantes, un rappel étymologique du terme nous est nécessaire. Ledit terme signifie en latin «*recueillir ce qui met l'accent sur l'activité de rassemblement impliquée par la lecture*»³.

En effet, tout texte lu par un apprenti-lecteur, le met face à trois conditions :

- «le [temps] évoqué dans le texte
- Ce qu'en dit le texte avec des modes de pensée et d'expression propres, qui appartiennent à une époque qui n'est pas celle du lecteur.
- Les modes de pensée et d'expression de ce lecteur même»⁴.

À leur tour, les enseignants de FLE se basent sur la lecture pour apprendre à leurs élèves à lire en épuisant les textes de l'IPN (Institut Pédagogique National) et font de la compréhension leur véritable objectif. Ils voient que pour acquérir une compétence de

lecture en FLE, il faut que ces apprenants soient exposés à des textes divers dans cette langue.

1. Types lectoraux

C'est en diversifiant les supports textuels qu'on permet à l'apprenant de construire les compétences nécessaires à la lecture experte. Devenant armé des compétences linguistique, encyclopédique, logique, rhétorique et idéologique l'apprenti-lecteur se sent capable de lire une diversité de types de discours voire apprendre la maîtrise des techniques lectorales adaptées à cette diversité textuelle. Ce qui le mène à adopter deux types de lecture ; l'une est dite documentaire, l'autre est littéraire.

1.1. La lecture documentaire

Nous parlons de lecture documentaire parce qu'il est question d'initier les apprenants dès la 6^{AF} à la recherche documentaire en leur apprenant que *lire*, c'est accéder à une écriture en tant que produit d'un travail spécifique. Cette lecture vise à la fois l'acquisition de compétences spécifiques de lecture (pragmatique, stratégique et de compréhension) et la découverte d'informations ou la construction de connaissances nouvelles. Elle est comme la lecture littéraire dans la mesure où les informations se représentent selon diverses expériences que l'apprenti-lecteur mobilise : reformulation, synthèse, transposition (images, représentations graphiques).

Apprendre à lire un tel texte selon QUET, c'est identifier les situations d'énonciation et ses plans (les discours rapportés, notamment dans la presse et leur introduction et présentation graphique) d'une part. D'autre part, c'est étudier les façons qu'ont

les auteurs de modaliser leur discours dans la mesure où le texte documentaire laisse peu de place à la subjectivité de son auteur et offre peu de traces de modalités évaluatives. C'est aussi repérer tous les processus de reformulation utilisés par les auteurs de ce type textuel et leur rôle. Chaque apprenant opte ici pour des stratégies personnelles («appelé», «s'appeler», «c'est-à-dire», l'usage des parenthèses, des démonstratifs, des appositions, les relations entre mots et images, entre mots et typographie, entre les mots eux-mêmes, les sous-titres). Outre ces définitions, cette lecture désigne la découverte des tournures syntaxiques propres à l'explication de mots ainsi que celle du rôle des tournures passives voire impersonnelles fréquentes dans le texte documentaire. Il est à noter que le repérage du passif est intéressant pour mettre en valeur :

- la structure du texte : comment il est fait, comment il progresse et s'organise ?
- le «sens» du texte : de quoi parle-t-il principalement ?
- Quelles sont les informations apportées sur ce thème ?

Au cours de cette lecture, l'apprenant est sollicité dans ses connaissances «*sur le monde et sur le domaine abordé mais aussi dans ses connaissances procédurales*»⁵. Cela lui donne une meilleure connaissance de la nature et les moyens de la maîtriser.

Les thèmes à lire sont accompagnés des concepts tels que les animaux et l'environnement pour préparer la compréhension des thèmes du temps, de l'espace et de l'histoire. Il est à signaler que la plupart des informations sont extraites :

- Des dictionnaires : Larousse (6AF), Larousse des jeunes (9AF)
- Des journaux vulgarisant l'information scientifique : EL-Moudjahid (6AF, 9AF)

- Des revues scientifiques : Le temps de la découverte (9AF)
- Des manuels scolaires : Le livre des sciences naturelles (7AF, 8AF)
- Des ouvrages spécialisés : Pourquoi et comment ? (6AF), Les ordinateurs et les robots (9AF), l'Atlas / Le guide touristique (9AF), Bijoux et Parures d'Algérie (8AF)

Après la lecture de ces textes, l'apprenti-lecteur est censé avoir acquis des compétences minimales en cette lecture pour pouvoir mener ultérieurement une recherche documentaire. Étant convaincus de l'importance de ce type de lecture, les auteurs de manuels étudiés visent à préconiser l'exercice de certaines compétences déterminées par ROBERT :

- L'identification des composantes de la surface scriptographique.
- La détermination du statut voire de fonction des différents blocs informatifs en adoptant une hiérarchisation d'informations.
- L'identification des rapports texte-image.
- La comparaison du contenu aux connaissances antérieures.
- Le repérage des «zones d'incertitude cognitives».
- L'accomplissement d'un nouveau travail de lecture pour la sélection de l'information recherchée.

À cet égard, l'apprenti-lecteur est censé opter pour le repérage des indices lui facilitant l'accès au texte informatif qui enrichirait et ferait évoluer le capital de ses connaissances car

«mettre en valeur l'information que l'on veut faire passer suppose une mise en scène, une technique de mise en texte, qui donne envie d'affirmer qu'il faut lire ces textes pour voir comment ils sont faits aussi bien que pour apprendre ce qu'ils nous disent»⁶.

L'enseignant doit, donc, aider l'apprenant débutant dans sa lecture au cours de laquelle, il rencontre un certain nombre de difficultés que nous citons ci-après.

1 – la longueur des phrases rendant difficile la compréhension du texte.

2- la présence d'un nombre important de mots techniques (carrières (6AF), cargos (6AF), quincailler (6AF), quipu (6AF), apiculteur/larves (8AF), volcanologue (7AF), de dérivés et de termes peu usuels.

3- Les tournures impersonnelles, les passivations et les nominalisations sont extrêmement fréquentes.

Certains textes documentaires nécessitent une lecture fonctionnelle⁷ dans la mesure où l'apprenant lit pour :

✓ Découvrir des informations dont il a besoin (les carnivores, le langage animal, le calendrier musulman/ le calendrier chrétien, les ruines romaines en Algérie, les organes et les caractéristiques de certains animaux domestiques en 6AF).

✓ Fabriquer des objets : un ballon, une lampe à l'huile (6AF).

✓ Mener à bien un projet : appliquer une recette de cuisine (4AF), comment planter un arbre ? (6AF), comment lire un journal ? (6AF), comment élever des lapins ? (8AF).

✓ Prendre des notes, activité d'écriture à laquelle l'enseignant doit initier ses élèves dès la 6AF.

1.2. La lecture littéraire

Apprendre à lire n'est pas seulement devenir lecteur mais aussi avoir des compétences littéraires à partir des textes d'auteurs. En

effet, cette expérience de lire des textes littéraires conduit à une expérience scripturale en imitant le support lu qui est majoritairement le récit (narrations, contes). Ce genre textuel crée une rencontre entre les sensibilités de celui qui raconte et le lecteur. Ce dernier se doit de percevoir le texte littéraire comme un document d'observation et d'analyse suscitant l'intérêt dans des contextes historiques, des champs référentiels nouveaux, ce qui compose l'une des propriétés du texte littéraire dont le lecteur accède à la lecture par ses lectures antérieures construisant son horizon d'attente.

L'intégration de ce type de texte dans les manuels étudiés nous mène à nous interroger sur le concept "lecture littéraire". Ce terme n'a vu le jour qu'en 1984 sous la plume de PICARD⁸ lors d'un colloque à Reims. Il est repris ensuite par les didacticiens lors d'un autre colloque organisé à Louvain-La Neuve en 1995, puis il est contesté à l'aire universitaire après l'apparition du premier numéro de la revue "*La lecture littéraire*" de JOUVE pour faire son entrée aujourd'hui dans les revues didactiques.

Pour la définir, nous optons pour la définition de ROUXEL consistant à «*lire littérairement un texte littéraire*»⁹ dans la mesure où elle concerne le lien du texte et de sa réception. Elle confère au texte son caractère littéraire tout en étant «*un ensemble de pratiques dont les enjeux engagent, au-delà d'une conception de la lecture, une vision du sujet-lecteur*»¹⁰. C'est à ce dernier, confronté à une situation de communication différée, de construire seul une signification à partir de ce qu'il a sous les yeux en étant sensibilisé aux spécificités de cette lecture qui :

- Engage l'apprenti-lecteur dans un processus interprétatif mettant en jeu culture et activité cognitive.

- Est sensible à la forme dans la mesure où cette sensibilité s'exprime chez l'apprenti-lecteur lorsqu'il sait sentir la caresse des mots et leur beauté dans différentes formes (fables, comptines, poèmes).
- Est lente et marquée des pauses ou des relectures permettant de savourer le texte.
- Fonde la rencontre avec une autre subjectivité et permet de l'apprécier.
- Suscite le plaisir chez le lecteur parce qu'elle joue sur ses références voire ses savoirs tout en étant un lieu d'apprentissage.

Ayant ces caractéristiques, la lecture littéraire peut remplir dans le cadre de l'Enseignement Fondamental les fonctions citées ci-dessous.

- ✓ Nourrir et stimuler l'imaginaire de l'apprenti-lecteur quel que soit le genre du texte (poésie, récit, bande dessinée, fable) car tout texte a pour mission de donner à chaque apprenant *«les moyens d'enrichir et d'affiner sa sensibilité et de développer sa personnalité»¹¹*.
- ✓ Etablir des liens entre la culture scolaire et l'habitus privé des apprenants voire aiguïser le plaisir de la lecture individuelle et susciter chez eux non seulement une réflexion personnelle mais l'envie même d'écrire pour la simple raison que les contenus proposés *« [frappent leur] imaginaire et la sensibilité de générations d'enfants dans un temps où leur psychisme est encore très malléable et leur esprit critique en cours de formation»¹²*.
- ✓ Contribuer à faire de l'apprenant dès le 2^e palier un être qui *«s'engage sur la voie de la responsabilité qui n'est ni servilité passive ni irrespect débridé»¹³* au moyen des contes proposés.
- ✓ *«Avoir des fins de culture générale et accroître le lexique et la syntaxe de l'apprenant»¹⁴* surtout au 2^e palier où l'élève perçoit le texte littéraire comme un texte informatif car son savoir encyclopédique

dans la culture étrangère n'est pas suffisant pour le percevoir en tant que littéraire.

De ce qui précède, il est loisible de dire que les textes à l'école fondamentale constituent une source documentaire primaire et la réflexion sur leurs lectures est au cœur de toute réflexion sur les manuels car *lire* fait partie du métier de l'apprenant. Pour mener à terme cet acte, nous mettons en lumière les nombreuses recherches menées sur la lecture. Nous visons par là les travaux des théoriciens de la réception JAUSS, ISER et ECO.

Pour JAUSS, le lecteur s'approprie le texte en l'inscrivant dans un nouveau champ référentiel défini par ses propres références culturelles, c'est-à-dire que le lecteur accède à la lecture par ses lectures antérieures qui construisent et meublent son horizon d'attente.

Pour ISER, la lecture ne devient plaisir que si la créativité entre en jeu, que si le texte nous offre une chance de mettre nos aptitudes à l'épreuve.

Quant à ECO, l'acte de lire est conçu comme coopération interprétative. Il souligne que tout texte est destiné à être actualisé et que l'auteur prévoit un lecteur modèle capable de coopérer à cette actualisation dans la mesure où l'auteur présuppose la compétence de son lecteur modèle et il l'institue à l'aide d'indices livrés dans le texte.

En guise de synthèse, les trois théoriciens se basent sur le lecteur et le texte dans l'acte de lire qui le qualifient de littéraire. Cette dernière notion demeure problématique parce que lecture littéraire

est toujours en quête de définition. Pour ECO et ses prédécesseurs, elle désigne

«lire littérairement un texte littéraire [mais pour notre part, nous partageons la définition de Yves REUTER affirmant] en 1995 qu'on peut lire littérairement des textes littéraires et non littérairement des textes non littéraires mais réciproquement, on peut lire non littérairement des textes littéraires et littérairement des textes non littéraires»¹⁵.

Le texte -quel que soit son type- est un objet de l'acte de lire. Cette lecture, qu'elle soit littéraire ou documentaire a trois composantes dévoilées dans les lignes qui suivent.

2. Composantes lectorales

Durant l'acte de *lire*, trois opérations cognitives sont mobilisées ; il s'agit de la concaténation, le rappel et la sélection tabulaire qui varient selon le type du texte et la culture de l'apprenti-lecteur.

○ La concaténation et contiguïté consistant à mettre en rapport des éléments contigus qui s'effectuent aux différents niveaux de fonctionnement du langage : littéral, morphologique et symbolique. Cette conformité du matériau verbal conduit l'apprenant à améliorer sa vitesse de lecture entre la 4AF et la 5AF grâce au montage syllabique et les gammes de mots. Cela permet à l'apprenti-lecteur de reconnaître un mot sans lire toutes les lettres grâce à son initiale ou même quelques traits caractéristiques. Il peut même le situer grammaticalement et anticiper la nature des mots qui suivent. Mais à partir de la 4^e séance de lecture en 4AF, la phrase n'est pas tout le texte c'est pourquoi à force d'entraînement, on permet à l'apprenti-lecteur d'effectuer des opérations de concaténation de plus haut

niveau (rapport entre le titre et le texte, entre les paragraphes, entre les extraits composant les textes suivis).

○ Le rappel faisant de la lecture une activité qui «*exige [la récupération] des informations données en amont et qu'on les combine avec celles trouvées en aval*»¹⁶. Ces informations peuvent renvoyer l'apprenti-lecteur à un personnage (personnages des livres des 4AF et 5AF), une intrigue, un espace (conquête spatiale : 6AF et 7AF), une durée ou une configuration symbolique. Le rappel s'effectue aussi lorsque l'apprenant situe l'appartenance d'un texte à un type ou à un genre. Aussi les textes sur *ISIAKHEM*, *MOZART*, *La grande maison*, *La guerre d'Alger* fonctionnent en complémentarité avec des informations diffusées à la radio ou la télévision.

○ La sélection tabulaire désignant «*le déploiement dans l'espace et la mise en évidence simultanée de divers éléments susceptibles d'aider le lecteur à s'orienter dans la masse textuelle*»¹⁷. Au cours de cette opération, l'apprenti-lecteur visualise puis identifie les articulations du texte et sélectionne rapidement l'information qui l'intéresse tout en pouvant moduler sa lecture et retourner en arrière. Il peut aussi faire appel à cette opération lorsqu'il fait la synthèse ou le résumé d'un texte.

En somme, les textes quelles que soit leur catégorisation voire leurs lectures demeurent des ressources que l'apprenant doit apprendre à mobiliser pour construire son savoir scolaire primaire et ses méthodes de travail. Après avoir pu établir le rapport entre le cognitif, le symbolique et le social, l'apprenti-lecteur est appelé à se servir de l'écrit, de sa lecture et de son écriture. Ce qui lui permet de comprendre et produire des textes en mobilisant «*des souvenirs, des connaissances construites sur le monde*»¹⁸ et des savoirs sur la langue. Ces moments de traitement des informations et d'écriture sont un lieu d'élaboration de connaissances dans la mesure où tout savoir contenu dans le texte à lire serait mobilisé lors de la compréhension et de la production d'un nouveau texte.

Références bibliographiques :

¹ Maddalena DE CARLO (1998), *L'interculturel*, France : CLE international, p.64.

² Jean Emile GOMBERT & Michel FAYOL, « La lecture compréhension. Fonctionnement et apprentissage » in Daniel GAONAC'H & Caroline GOLDER (1995), *Manuel de psychologie pour les enseignants*, Hachette, Paris, p.22.

³ Christian VANDENORPE (1998), «La lecture de l'énigme», disponible sur <<http://alsic.u-strasbg.fr>>, consulté le 12/05/2008 à 7h30.

⁴Michel-P SCHMITT et Alain VIALA (1982), *Savoir-lire*, Paris : Didier, p.15.

⁵Annie JANICOT (2000), «Comment aider les élèves à mener une lecture documentaire efficace ?», in *Les Actes de lecture : des enfants et des écrits* n°71 disponible sur <www.lecture.org/revues_livres/actes_lectures/AL/AL71/page63.PDF>, consulté le 13/02/2011 à 10h30.

⁶François QUET cité in Annie ROUXEL (2000), « Qu'entend-on par lecture littéraire ? », *Actes du colloque*, Université de Rennes-II et IUFM de Bretagne, disponible sur <http://lettres.scola.ac-paris.fr/docs/lecture_culture_litteraires.pdf>, consulté le 11/02/2010 à 23h00.

⁷Il s'agit d'une lecture développant la recherche du sens d'un texte fonctionnel (une recette, un mode d'emploi, un reportage, un fait-

divers, un guide touristique, un règlement intérieur) que l'apprenant peut trouver dans sa vie quotidienne.

⁸Ministère de l'Education Nationale (2004), « Lecture littéraire » in *Actes de l'université d'automne : la lecture et la culture littéraire au cycle des approfondissements* disponible sur <http://eduscol.education.fr/cid46330/sommaire.html>, consulté le 14/06/2010 à 10h30.

⁹*Ibid.*

¹⁰*Ibid.*

¹¹ Marcello CASTELLANA (2001), *Texte et valeur*, Paris: L'Harmattan, p.28.

¹²Notes de lecture.

¹³ Patrick JOOLE (2006), *Lire des récits longs (cycle 3/ collège)*, France : Retz, p.271.

¹⁴ Claudette ORIOL-BOYER in Abdelkader GHELLAL (2006), *Didactique des textes littéraires ou littérature comme prétexte à l'enseignement du FLE* (thèse de doctorat), université d'Oran Es-Senia, Algérie, p.122.

¹⁵Ministère de l'Education Nationale (2004), *op cit.*

¹⁶*Ibid.*

¹⁷*Ibid.*

¹⁸Nawal BOUDECHICHE (2008), *Contribution à la didactique du texte expositif: Cas d'étudiants algériens de filière scientifique (thèse de doctorat en didactique)*, université de BADJI Mokhtar- Annaba, p.96.

